

TORQUEMADA TARDIVEL

Torquemada n'était qu'un mouton auprès de ce bon Tardivel.

Excusez, cher monsieur, la familiarité.

Les habitudes Moyen-Age du grand Inquisiteur avaient conservé une douceur et une mansuétude qui doivent disparaître dans les temps modernes.

Les *Castors*, qui sont les continuateurs de la saine doctrine, ont trouvé des procédés plus raffinés pour *estourbir* ceux qui leur tombent entre les pattes lorsqu'ils ont la naïveté de se laisser faire.

On peut en juger par le programme des réjouissances que la *Vérité* offre à ses lecteurs désireux de voir disparaître ce gêneur de CANADA-REVUE :

Il faut que les pères de familles chrétiens de ce pays *s'organisent* pour faire une guerre systématique et efficace à la mauvaise presse, au mauvais feuilleton, aux journalistes qui veulent empoisonner notre peuple. Il faut une organisation des pères de familles chrétiens qui se charge de traîner devant les tribunaux civils les écrivains qui corrompent nos femmes et nos enfants, qui salissent nos prêtres.

Il y avait encore des gens qui se figuraient que c'était Guyhot qui avait empoisonné notre peuple, corrompu les femmes, sali les autres prêtres.

Eh bien, pas du tout.

Par une opération providentielle, le Grand Prêtre du Castorisme a tout changé.

Guyhot c'est nous, c'est le CANADA-REVUE.

Demandez leur plutôt !

Arrivons maintenant aux moyens pratiques : *traîner devant les tribunaux civils*.

Pourquoi civils ?

Mystère et calcul !

Continuons :

Il faut accabler de poursuites le CANADA-REVUE et ceux qui seraient tentés de l'imiter. Si les lois actuelles ne suffisent pas, il faut en faire voter d'autres.

C'est ça, messieurs de la *Vérité* :

Art. 1. — Le CANADA-REVUE sera brûlé en place publique.

Art. 2. — Ses rédacteurs seront remis aux mains de M. Tardivel nommé à cet effet inquisiteur spécial.

Art. 3. — Ils seront décapités avec le coupe-papier éditorial de Thomas Chapais.

Art. 4. — Ils seront ensuite divisés par portions égales, et les morceaux, répartis entre la *Vérité*, l'*Etendard* et le *Courrier du Canada*, seront broyés sous les presses de ces journaux en présence du personnel de ces établissements ; leurs débris serviront à faire un boudin indigeste dont se délecteront les écrivains habituels de ces saintes feuilles.

Par exemple, M. Tardivel n'oublie pas le côté grave de la question :

Il faut créer, dit-il, et tout de suite, un conseil central d'*hygiène morale* ; non pas une organisation platonique, non pas une société de simples discoureurs ; mais une organisation d'*action*, ayant le nerf de la guerre.

Le nerf de la guerre ! Avez-vous bien saisi ? Le chapeau est déjà prêt à circuler chez les bonnes âmes !

Sont-ils assez pratiques, ces gredins-là, avec leur petite souscription pour retaper la caisse castorienne !

C'est épatant !

Le final est un vrai feu d'artifice :

Promenons là où il le faut, le balai, le fer rouge, l'eau bouillante et le feu !

Et la dynamite, la mélinite, la roburite, vous les oubliez donc, doux Ravachol du christianisme ?

Si vous saviez comme vous nous faites rire, petit Torquemada, avec cette gigantesque carotte que vous voulez extirper aux âmes pieuses !

NOUS.

CITOYENS ?

Une phrase du CANADA-REVUE a provoqué une virulente sortie du *Courrier du Canada*, et nous oblige à deux mots de réponse.

Voici ce que dit ce journal :

Que pensez-vous de cette phrase, par exemple, cueillie, les pincettes à la main ? " Il faut que les prêtres se fassent citoyens comme nous ! " C'est un " vieillard indigné " qui signe cette réclamation ! Donc, le pays vient d'apprendre que tous ses prêtres n'étaient jusqu'à présent que des " étrangers " sans droits et devoirs de " citoyens. " Ils ont fondé les paroisses, élevé les églises, les hospices, les universités, multiplié les écoles, et sans doute nourri et élevé une partie de cette petite meute du CANADA-REVUE, mais ils n'étaient point " citoyens. " Ils vont le devenir, " vieillard indigné, " et le premier emploi de leur vote de " citoyens " sera de vous assurer une place gratuite au refuge ouvert à tous les idiotismes et à toutes les malfaisances.

Nous avons publié ce passage intégralement, sans même en rayer les grossièretés à notre adresse pour donner la mesure de la tenue de notre confrère et de son mode de discussion, mais il ne faut pas s'attendre à nous voir le suivre sur ce terrain, nous ne gaspillerons pas notre poudre aux moineaux, surtout aux vilains moineaux.

Nos braves compatriotes seront sans doute heureux d'apprendre de la bouche de ces saints hommes que toutes ces églises, ces collèges, ces universités, ces hospices qu'ils croyaient être le bien de la communauté, dans son sens le plus général et leur appartenir, ne sont pas à eux, qu'ils ne sont pour rien là dedans.

C'est la doctrine du *Courrier*.

Tout ça, c'est au curé. Le curé est le maître de l'Eglise, et Baptiste n'est qu'un étranger.

La perspective n'est certainement pas alléchante.

Baptiste travaille jour et nuit, paye la dime régulière et extraordinaire, les taxes, les répartitions, cède sa terre pour faire élever un presbytère ou un collège, et il se figurait avoir conservé au moins une petite hypothèque, morale sinon effective, sur ces monuments élevés avec le meilleur de ses sueurs et de ses travaux.

Pas du tout, il n'est rien, absolument rien ; il paye et voilà tout, et lorsque la bâtisse est complète le *Courrier du Canada* veut bien le prévenir qu'on n'a plus besoin de lui et l'avertit d'en prendre bonne note.

Baptiste qui a fondé les paroisses, élevé les églises, les hospices, les universités, et multiplié les écoles, devient l'étranger.